

# ALLIANCES & MISSIONS MEDICALES

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2015

L'an deux mille quinze, le douze décembre à 18h50, les membres de l'association Alliances & Missions Médicales sont réunis en Assemblée Générale au **140 rue du Bac – 75007 PARIS**, chez les Sœurs de la Compagnie des Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, sur convocation faite par envoi par courrier électronique à chaque adhérent.

1- L'Assemblée est présidée par Bruno Buttin assisté des membres du CA présents et acceptants : Bruno Chapuis, Françoise Buttin-Pierssens, Michel Tailhades, Vincent Pirritano, Françoise Deyris en qualité de scrutateurs.  
Jean-Luc Perrin en qualité de secrétaire de séance.

Participent à cette AGO 37 membres présents et 39 membres représentés (voir liste jointe à ce PV). Il y a donc 76 membres présents ou représentés qui peuvent participer aux votes.

Cette participation, beaucoup plus importante que celle de l'année dernière, réjouit tous ceux qui ont consacré du temps pour organiser au mieux cette AG ; il faut dire que c'est plus facile de venir à Paris que d'aller en Savoie. A ce propos, Pierre et Jocelyne Mathieux qui avaient organisé cette dernière AG près de Thonon, ont été obligés d'annuler leur voyage sur Paris pour venir à cette AG, Jocelyne ayant dû se faire réopérer de son genou. On lui souhaite bien sûr un prompt rétablissement.

Le Président déclare ouverte la session de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015 de l'association Alliances & Missions Médicales.

2- Adhésions : il y avait **196** adhérents en 2013 (personnes physiques ou morales ayant fait un don d'au moins 30 euros) ; en 2014 nous étions **207** membres, donc bien plus qu'au moment de l'AG 2014 ; pour 2015 nous espérons avoisiner le même chiffre... sous réserve que vous fassiez adhérer vos relations et amis d'ici la fin de l'année. A ce sujet le Président signale le travail fabuleux fait par Vincent Pirritano en réussissant à faire adhérer près de 50 personnes dont un certain nombre de sociétés de sa ville de Montignac et de sa région, le Périgord. De plus Vincent a obtenu un certain nombre de subventions des administrations locales, dont une de 1500 € du département de la Dordogne. Vincent est félicité et applaudi par toutes l'assistance... voilà un bon exemple à suivre.

3- **Jean-Luc Perrin** présente ensuite le rapport d'activités de l'association depuis la dernière Assemblée générale tenue à Paris le 13 septembre 2014 à Publier-Amphion.

### Période de septembre 2014 à décembre 2015

- Le Conseil d'administration
  - Martine Achouch, vice-présidente, a souhaité quitté le Conseil en janvier 2015. Elle a été remplacée pour les activités qui concernent les parrainages étudiants et scolaires par Hélène Cozzi qui connaît les activités d'AMM depuis plusieurs années, Remercions Martine pour toutes les années qu'elle a passé au sein du Conseil d'administration et, en particulier, pour le temps qu'elle a consacré à mettre en place et développer les parrainages étudiants et scolaires. Elle a mis toute sa conviction, son temps et son énergie au service d'AMM et l'Assemblée générale la remercie pour tout son engagement.
  - Jocelyne Mathieux, qui travaille sur les parrainages chirurgicaux,
  - Françoise Deyris, responsable informatique et du site Internet,
  - Michel Tailhades, responsable médical,

- Vincent Pirritano, responsable des chantiers,
- Bruno Chapuis, assisté de Françoise Buttin-Pierssens, qui sont en charge de la comptabilité ; Françoise sera remplacée à son poste par Anne-Chantal Guyot à compter de ce jour. Il ne peut y avoir de mots suffisants pour remercier Françoise du travail qu'elle a accompli auprès du Président depuis la création d'AMM, travail qui a été bien au-delà de son poste de Trésorière-adjointe. Seul le Président pourra lui exprimer suffisamment toute la gratitude qu'elle mérite. L'assemblée générale ne peut que se joindre à cette expression de gratitude.
- Jean-Luc Perrin comme Secrétaire-général et
- Bruno Buttin qui préside aux destinées d'AMM.

- Les parrainages chirurgicaux

Les parrainages chirurgicaux sont une spécificité d'AMM. Ils sont de plus en plus dédiés à des cas difficiles et donc moins nombreux qu'auparavant. Pendant la période, AMM a contribué à 158 cas, en forte augmentation depuis le dernier rapport, pour un montant moyen stable de **75 € par cas**. Tous ces cas proviennent de Madagascar, principalement de la région de Fianarantsoa.

Pour la première fois, AMM a mis en place deux parrainages médicaux avec une prise en charge d'un montant mensuel pour une durée minimum d'un an. Cette prise en charge nous a été confiée par Hélène et David Muller, de l'association Grandir Dignement et par les sœurs de l'Immaculée Conception de Niort toutes deux à Antananarivo.

Les membres d'AMM **peuvent participer à la prise en charge de l'un ou de plusieurs cas à titre personnel**. Les propositions de parrainages chirurgicaux sont publiées dans les **AMM News**. Pour envoyer un don pour la prise en charge d'un ou de plusieurs cas, il suffit de l'indiquer dans le courrier qui accompagne le chèque correspondant au don ; il est aussi possible d'envoyer un don pour les parrainages chirurgicaux sans préciser de cas. La responsable des parrainages chirurgicaux affectera alors ce don selon son montant.

Sachez que jusqu'à ce jour **tous les cas présentés dans les AMM News** sont pris en charge par AMM, soit au travers de dons individuels soit par la trésorerie de l'Association.

- Les parrainages d'étudiants et scolaires

AMM soutient depuis déjà plusieurs années la Clinique Saint François d'Assise à Antananarivo. Vincent et son équipe y a entre autre construit récemment l'incinérateur de déchets médicaux. Au sein de cette clinique est installée une école d'infirmières et de sages-femmes (l'une des plus ancienne de la capitale Malgache).

Le parrainage des étudiants(es) consiste à aider les plus démunis qui en font la demande en participant aux frais de scolarité à hauteur de 130 euros/an et par étudiant. En échange il est demandé aux filleuls de garder un contact avec leur parrain en communiquant aussi régulièrement que possible par courriel avec celui ou celle qui les parraine. L'année passée AMM a parrainé 30 futurs infirmiers(ères) ou sages-femmes !

Chaque trimestre les trois délégués nous transmettent les notes de leur promotion. Les 14 étudiantes en troisième et dernière année ont toutes été diplômées après avoir présenté avec succès leur mémoire de fin d'études. Félicitations à tous ceux qui les ont soutenues !

Nous sommes conscient qu'il y a une disparité dans les échanges entre les étudiants et leur parrain. Hélène essaye depuis ces derniers mois de stimuler les étudiants pour qu'ils écrivent un peu plus. Hélène insistera sur ce point dès le premier contact avec les nouveaux parrainés car il est important qu'un contact s'établisse. Cependant il convient sans doute de rester indulgent et de privilégier le contact humain. Cela les aide à vouloir avoir de bonnes notes.

Cette année il y a encore beaucoup de demandes avec des nouveaux étudiant(e)s en première année qui sont actuellement sans parrain.... N'hésitez donc pas à rencontrer Hélène ou à prendre contact avec elle [hcozzi58@gmail.com](mailto:hcozzi58@gmail.com) si vous souhaitez participer à ces parrainages.

- Les missions

**Vincent Pirritano** est parti en mars pour une mission de **trois mois à Madagascar**. La première partie de sa mission a permis de faire un audit de la construction en cours d'un dispensaire à **Andraikiba** près d'Antsirabe.

Le résultat de cet audit n'ayant pas été satisfaisant, AMM a fait savoir au Père Fidelis, responsable de ce chantier, qu'il ne serait pas possible de contribuer à l'achèvement de cette construction.

**Vincent** a ensuite rencontré la supérieure des sœurs de Fatima à **Antsirabe** pour évaluer la possibilité de participer à la réfection d'un dispensaire de brousse à **Ambinanindrano**. Pour les mêmes raisons d'inefficacité et de crainte de mauvaise utilisation des ressources financières mises à disposition, il a été décidé de ne pas donner suite à ce projet.

**Vincent** a donc poursuivi sa route jusqu'à **Fianarantsoa** où il a mis en place la réfection de la maison d'Égyptienne, sage-femme qui travaillait au dispensaire d'Antomponjina. Égyptienne élève seule chez elle avec peu de moyens ses enfants handicapés au nombre de 3 et ses petits enfants handicapés au nombre de 4 ; les handicaps sont aussi bien physiques que mentaux dans un logement en très mauvais état. **AMM a donc décidé d'apporter un soutien à Égyptienne en prenant en charge la réfection d'une partie de son habitat, pour un montant de 3 180 €.**

Pendant ce séjour, **Vincent** a également permis quelques menues réparations au dispensaire **Padre Pio** pour un montant de **350 €**.

Enfin, **Vincent** est parti pour **Diego Suarez**, au nord, pour la construction de nouveaux locaux pour le quartier des mineurs de l'établissement pénitencier de Diego Suarez. **Vincent** a supervisé ce chantier qui a été à l'initiative de l'association Grandir Dignement et financé par des bailleurs européens. Le travail ainsi réalisé par **Vincent** a été salué par Hélène Muller, responsable de l'association Grandir Dignement qui a souligné la difficulté de sa réalisation due aux conditions de travail et aux contraintes de l'administration pénitentiaire. Sur la route du retour, **Vincent** s'est arrêté au dispensaire d'Ijely pour examiner le projet de travaux de rénovation du dispensaire. Après examen du projet, **Vincent** peut donner son accord pour participer à cette rénovation.

En mai, **Vincent Travers**, chirurgien orthopédiste, a repris le chemin de l'hôpital de **Ciriri**, près de Bukavu en **République Démocratique du Congo**. C'est la quatrième mission de **Vincent** à l'hôpital de Ciriri auprès de Marie-Jo Bonnet. Ces missions contribuent à la formation des futurs chirurgiens congolais aux techniques de chirurgie orthopédique et à l'apprentissage de jeunes chirurgiens français à ce type de mission. Pendant la quinzaine passée là-bas, près d'une centaine de consultations ont été entreprises et une trentaine d'interventions lors de cette mission à laquelle participait, outre **Vincent**, le Docteur Sébastien Ferrière, Mme Véronique Drugeon et Mme Jessie Costinot. Il est prévu de passer à deux missions par an. Dès le 25 décembre, le Dr. Travers et Mme Drugeon devraient repartir à l'hôpital de Ciriri.

#### Les contributions financières et matérielles

- **En France**, un étudiant lourdement handicapé et particulièrement méritant, Philippe Aubert, a été soutenu financièrement à hauteur de 5 584 € pour la prise en charge de la motorisation de son fauteuil.
- À **Madagascar**, AMM soutient depuis des années le foyer pour malades mentaux de **Tanjomoha** dirigé par le Père Emeric Amyot d'Inville. Un montant de 5 700 € leur a permis la construction d'une maison d'accueil pour les malades mentaux soignés dans la région.
- Toujours à **Madagascar**, les sœurs de la congrégation Immaculée Conception de Niort avait besoin d'une aide financière pour la rénovation du de leur dispensaire d'Ijely. Toiture, carrelage, peinture, chauffe-eau nécessitaient rénovation. Une somme de 6 400 € a été consacré par AMM à cette rénovation.
- En **Inde**, à **Trivadrumb** (capitale du Kerala), AMM a participé à concurrence de 13 575 €, à l'équipement d'une maison d'accueil pour les malades qui doivent suivre des traitements médicaux hospitaliers régulièrement.

Toujours en **Inde**, à **Pirappencode**, AMM soutient depuis des années l'hôpital Saint John. Cet hôpital complète les services qu'il rend pour les plus démunis de la région par la création d'un centre spécialisé dans l'accueil des cancéreux. AMM a souhaité participer ce projet en contribuant à l'achat de matériel et mobilier hospitaliers. À ce jour c'est un montant de 6 557 € qui a été consacré à ce projet par les membres d'AMM.

- Collectif GEM Humanitaire

Un projet GEM Humanitaire est né à la suite des nombreuses missions de **Vincent Travers** en République Démocratique du Congo. Il s'agit d'envoyer des chirurgiens, jeunes et confirmés, dans des hôpitaux de pays qui en auraient besoin afin d'aider les plus nécessiteux et de participer à la formation des chirurgiens locaux. Après discussion avec Vincent Travers, le Conseil d'administration a décidé de créer un collectif au sein d'AMM. Ce collectif a pour but d'aider le projet de Vincent par un soutien administratif et un cadre juridique. La parole est donnée à Vincent Travers qui nous explique tout l'intérêt de collectif : *ce collectif « GEM humanitaire », issu de notre société française de chirurgie de la main, a pour but d'organiser des missions humanitaires pour des binômes : un chirurgien senior expérimenté dans ce type de missions accompagne un junior, non expérimenté, mais pas forcément plus jeune ; une dizaine de missions sont déjà prévues pour 2016. Nous comptons sur votre soutien !*

La vie de l'association c'est aussi des temps de convivialité. Un weekend de ski s'est déroulé dans une excellente ambiance à Saint-Gervais du 28 au 31 janvier 2015. Outre le plaisir de faire du ski, c'est un moyen de se rencontrer, de mieux se connaître et d'échanger en face du Mont-Blanc. Un nouveau séjour est en préparation du 17 au 20 mars 2016. N'hésitez pas à vous y inscrire !

La convivialité était aussi au rendez-vous ce vendredi 2 octobre 2015 à Montignac. Vincent Pirittano avait convié de nombreux donateurs du Sud-ouest à une réunion pour les remercier mais aussi pour présenter les activités d'AMM et faire connaître l'Association aux amis nombreux qu'il a dans la région. D'autres réunions pourraient être organisées par tout membre d'AMM qui le souhaite. C'est un bon moyen de faire connaître l'Association et de la développer.

Enfin, le Conseil, et son Président en particulier, a étudié de nombreux projets auxquels il n'a pas été malheureusement possible de donner suite. Chaque nouveau projet est examiné attentivement afin de s'assurer que les efforts qu'AMM pourra y consacrer soit le plus efficace possible. Cela demande du temps et les concrétisations ne sont pas toujours au rendez-vous. Beaucoup de travail est effectué par les membres du Conseil, en liaison avec son Président qui reste le plus actif d'entre eux. AMM cherche des partenaires avec lesquels il peut partager rigueur, dialogue et cohérence.

Beaucoup de ces projets ne peuvent aboutir que dans la mesure où il existe une capacité de financement. **La trésorerie d'AMM n'est alimentée que par les dons directs** de ses membres et le montant des cotisations qui restent faible en regard des projets qui semblent possibles. **Ces projets vous sont présentés régulièrement et la participation financière individuelle et spécifique des membres d'AMM est sollicitée pour pouvoir les réalisés.** La **générosité** des membres d'AMM est alors **nécessaire** et le Conseil d'administration est confiant que vous aurez à cœur d'y répondre favorablement.

### **AMM a besoin de vous !**

**Michel Tailadhes**, directeur médical d'AMM, présente également son rapport d'activités :

J'avais fait, au début de l'année une revue des activités d'AMM depuis sa création et l'ai faite parvenir aux membres du bureau. Je voudrais rappeler que, selon ses statuts, AMM a pour but d'apporter aide et soutien aux structures médicales les plus démunies, en France et à l'étranger.

Les activités d'AMM peuvent se diviser en 4 secteurs :

1. Les activités liées à la santé qui consistent en l'envoi de bénévoles pour aider des activités de santé et
2. La construction ou la rénovation de structures destinées à améliorer des soins de santé, qui permettent aussi de former des jeunes au métier de la construction,
3. Les parrainages chirurgicaux,
4. Les parrainages d'étudiants exclusivement à Antanarivo, auxquels peuvent s'ajouter les parrainages scolaires,

Les missions de santé, où un personnel de santé qualifié a été envoyé, ont été soutenues par des bénévoles recrutés en dehors des membres médicaux d'AMM. Et pourtant, nombre d'entre eux sont médecins ou paramédicaux. Il faudrait aussi analyser le système qui permet à AMM d'envoyer des bénévoles en mission. Est-ce une demande de

la part des bénévoles ou une identification de certains besoins de santé par AMM qui cherche un profil particulier ? Est-ce AMM qui a « identifié » le besoin ? En d'autres termes quel est le rôle d'AMM dans ce soutien professionnel, réactif ou proactif ?

Une autre demande importante est de définir une stratégie, avec les membres du Bureau, sur les modalités de mise à disposition de personnel médical à des projets spécifiques. (Identification des structures à soutenir, temps de la mission, qualification des bénévoles, briefing des bénévoles, cadre de soutien aux bénévoles qui les lierait à AMM...)

Les activités mises en place par AMM semblent en adéquation avec la mission originelle que s'était donnée AMM dans ce domaine. En particulier dans le domaine des constructions/rénovations. Cependant, cette approche est chère et ne permet pas de visualiser l'amélioration des soins de santé, sauf de manière empirique.

Toutefois, si nous voulons être sûr que les constructions apportent les bienfaits recherchés, il est important de lier avec celles-ci, autant que possible, une mission ou visite médicale de suivi et cela afin de montrer aux membres que les résultats recherchés sont atteints.

Il est clair qu'une approche strictement construction/réparation ne résout pas les problèmes quotidiens d'un dispensaire, qui sont souvent liés à l'absence de personnel bien formé, de financements insuffisants pour les médicaments ou le matériel médical. AMM a déjà envoyé du matériel et des médicaments mais semble maintenant se concentrer sur les constructions.

Pour compléter le soutien que nous apportons à nos partenaires étrangers, des professionnels de la santé ou d'autres domaines vont sur place pour aider, pour soigner et surtout pour former les équipes locales

Je serais intéressé de savoir si les membres d'AMM aimeraient que l'on développe un réseau qui permettrait d'envoyer quelques bénévoles dans des structures de santé rénovées ou construites par l'association. Est-ce que cela vous semble intéressant ou bien il ne faut pas ouvrir cette possibilité ? Je pense que certains dispensaires dans lesquels des rénovations ont été effectuées seraient intéressés de recevoir également une aide en personnel qualifié pour de courtes périodes. Je dois me rendre à Madagascar en mars et vais visiter plusieurs dispensaires dans ce but. Pensez-vous que cette orientation puisse être une voie de diversification pour AMM ?

Merci

#### *Rapports approuvés à l'unanimité*

4 - Le Trésorier Bruno Chapuis, expert-comptable et commissaire au compte, présente les comptes de fonctionnement et le bilan de l'exercice de l'année 2014 ; pour rappel, le bilan est établi par année civile, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

Il présente également la partie en cours de 2015 qui va jusqu'au 11 décembre (voir les 2 fichiers joints).

En terme financier toutes les activités 2014 évoquées sont résumées dans ces comptes.

On observe que les ressources provenant de dons (77.851,41 €) ont été affectées intégralement aux parrainages chirurgicaux, scolaires ainsi qu'à la rénovation de dispensaires pour un montant de 74.286,31 €. Et, en l'absence d'aucun frais de structure, l'excédent des ressources sur les emplois a dégagé un bénéfice de 3.565,10 € que nous vous proposons d'affecter au compte de réserves.

Ce résultat positif fait suite au déficit de 34.0341 € de 2013, lequel avait entamé les réserves antérieures. Cet équilibre de gestion correspond à l'objectif défini l'an dernier de n'engager aucune action sans avoir reçu l'assurance des ressources de financement. En conséquence la situation financière au 31 décembre 2014 est comparable à celle de fin 2013, avec des réserves financières en compte pour 30.754,66 € contre 27.190 € l'an dernier.

Rappelons que l'importance des dons reçus ne valorise pas économiquement tout le travail des temps passés par les bénévoles afin de mettre en œuvre les différentes activités évoquées.

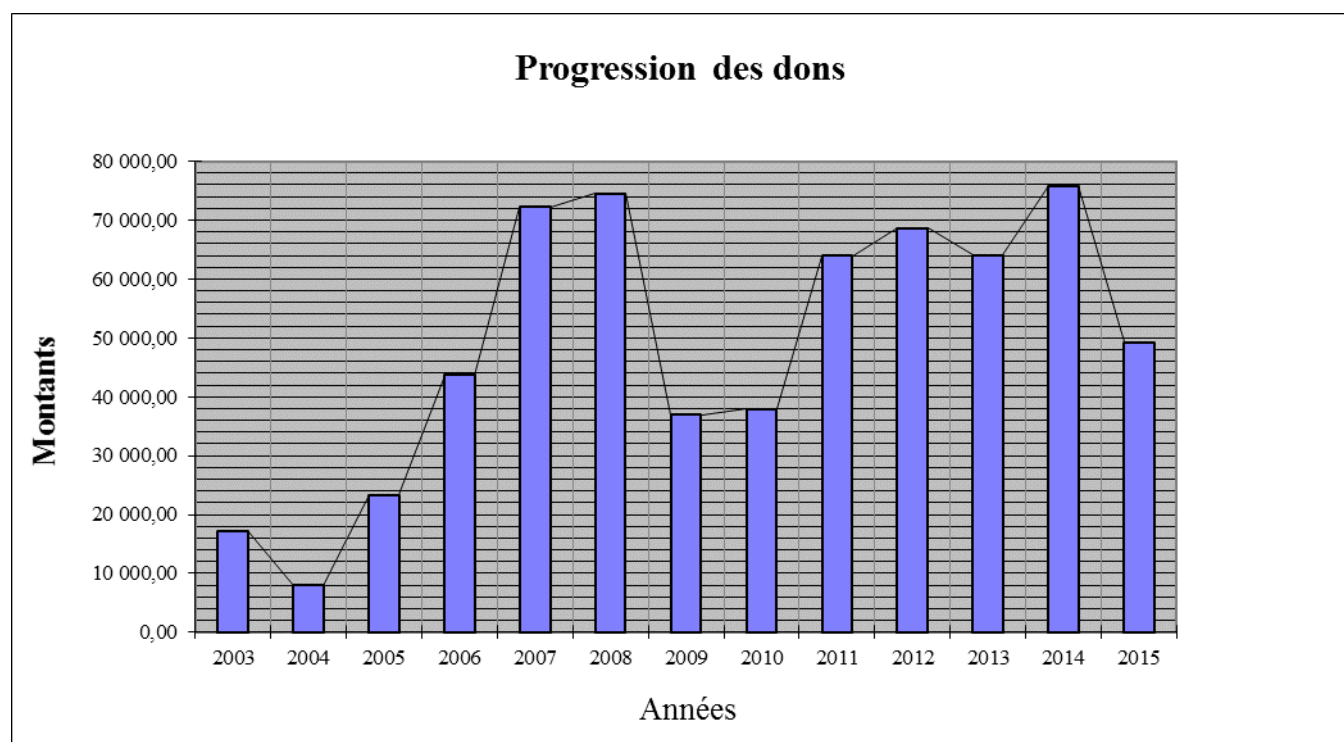
On note également que les comptes ne comportent aucune rubrique de frais généraux ou de structure sachant que chaque membre les supporte personnellement. In fine, l'intégralité des dons est donc affectée aux différentes actions.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions complémentaires et vous demandons d'affecter le bénéfice de 3.565.10€ au compte de « Fonds Associatifs ».

A deux semaines de la fin de l'exercice 2015, les ressources obtenues pour cette année ont été de 46.862 € et les dépenses payées se sont élevées à 46.347 € selon les détails joints. Ces chiffres laissent augurer pour 2015 des comptes équilibrés comme en 2014. Au 12 décembre 2015, les soldes de trésorerie étaient positifs de 31.270,66 €, soit au même niveau qu'au 31 décembre 2014.

*Approbaton des comptes : votée à l'unanimité  
L'AG donne quitus au trésorier de sa gestion.*

Le tableau de progression des dons ci-dessous montre que pour 2014 nous avons obtenu un record en dépassant légèrement l'année 2008 ; pour 2015, on sera largement en deçà... mais il reste quelques dons qui ne sont pas encore arrivés... espérons que les retardataires se montrent très généreux.



5- Le Père Dieudonné Musanganya, membre d'AMM, présente le projet de reconstruction de l'hôpital diocésain de Katana-Fomulac.

Créé en 1928, à l'époque du Congo-Belge, comme oeuvre de la Fondation Médicale de l'Université de Louvain en Afrique Centrale (Fomulac), l'hôpital de Katana-Fomulac était, pendant plus de soixante-quinze ans, une formation médicale de renom au Kivu avec une capacité d'accueil de 700 lits. Avec les multiples services qui étaient organisés, les malades venaient de la région du Kivu (nord et Sud) mais aussi des pays voisins comme le Rwanda et le Burundi. A partir de l'année 2000, il y a eu un démembrement de l'hôpital de Katana-Fomulac avec la création des nouvelles zones de santé et de nouveaux hôpitaux de référence dans l'immense aire de santé autrefois couvert par ce dernier. Suite à ce découpage, l'hôpital de Katana-Fomulac a vu sa fréquentation fortement diminuée à tel point que sa capacité d'accueil avoisinait désormais 300 lits. Compte tenu de la vétusté de l'hôpital et vu les frais d'entretien qu'il exigeait dans un contexte fortement marqué par la guerre au Kivu dès les années 1990, la Fondation de Louvain a décidé de céder l'hôpital à l'Archidiocèse de Bukavu. La transition entre les deux institutions a été assurée par une organisation dénommée "Louvain-Développement". En 2004, l'Archidiocèse de Bukavu prend possession de l'hôpital et essaie d'organiser sa gestion avec des moyens très limités à cause de la crise sociopolitique dont souffre le pays depuis des décennies.

Dans la nuit du 7 au 8 août 2015, vers 3h du matin, un tremblement de terre de magnitude 5,8 sur l'échelle de Richter, a détruit le Petit Séminaire de Mugeru, la paroisse de Mwanda-Katana, des couvents des soeurs, frères et, évidemment l'hôpital Katana-Fomulac. Suite au S.O.S lancé par l'Archevêché de Bukavu, nous avons tenu informé les amis d'AMM afin que dans la mesure du possible, une aide soit obtenue en faveur de la réhabilitation de l'hôpital de Katana. Devant l'ampleur des dégâts causés à cet hôpital par le séisme, Vincent Pirritano, directeur des constructions d'AMM, a estimé que l'hôpital avait été fortement endommagé et que la solution consisterait à le reconstruire. Recoller des morceaux nouveaux aux murs lézardés serait une aventure qui risque d'être un gaspillage des ressources. On risquerait comme dit l'évangile de mettre du vin nouveau dans de vieilles outres avec le danger de perdre aussi le vin que les outres. Les plans pour la construction de l'hôpital Katana Fomulac sont arrivés vendredi 11 décembre 15. Ils ont en étude pour permettre à AMM de savoir évaluer l'étendue des besoins. L'aide de AMM constitue un précieux apport dans un pays où l'Etat congolais ne fait pas toujours des infrastructures pareilles sa priorité. Solidaire avec le peuple qui souffre, l'Eglise catholique à Bukavu recherche des appuis pour que l'hôpital Katana-Fomulac renaisse de ses cendres mais sous une formule adaptée aux besoins actuels de ses malades et au rayon géographique qui est désormais le sien.

Le P. Dieudonné nous présente ensuite son ami le P. Frédéric Adroma, prêtre congolais du Diocèse d'Isiro, en province orientale en RDC ; il est actuellement vicaire à la Paroisse Notre Dame de Vincennes. Le P. Frédéric nous informe qu'à cause des guerres qui ont systématiquement détruit la région de l'Ituri entre 1993 et 2011 au Nord-Est de la RDC, le Diocèse d'Isiro est fortement sinistré à tout point de vue. Les œuvres médicales sont fortement affectées par la misère qui frappe la population dans sa grande majorité. D'où le besoin de palper du doigt la souffrance des populations et du défi sanitaire qui semble insurmontable aujourd'hui pour le Diocèse d'Isiro qui gèrent des œuvres médicales alors qu'il n'est pas mieux loti. Nous essaierons de voir comment on peut aider cette région du P. Frédéric qui vient d'adhérer à notre association.

6- Avec la présente assemblée, les mandats du Conseil d'Administration viennent à expiration. Nous allons donc maintenant procéder au renouvellement du Conseil d'Administration qui se fait tous les 2 ans. Se représentent : Bruno et Françoise Buttin, Jocelyne Mathieux, Bruno Chapuis, Jean-Luc Perrin, Michel Tailhades, Vincent Pirritano et Françoise Deyris. Nous avons reçu la candidature d'Hélène Cozzi, Anne-Chantal Guyot et Vincent Travers. C'est donc un Conseil d'Administration de 11 membres qui se présente au suffrage.

*Ce Conseil d'Administration de 11 membres est élu à l'unanimité.*

5- Avant de clore la présente A.G.O. le Président remercie de leur présence chacun des membres. Il remercie ceux qui ont consacré du temps à l'association, notamment ceux qui sont partis en mission : Vincent Travers, Véronique Drugeon, Sébastien Ferrière et Jessie Cousin-Costinot en RDC, Vincent Pirritano à MADAGASCAR. Il remercie tous les donateurs pour la confiance qu'ils nous témoignent. Enfin, le Président annonce que la prochaine AG d'AMM aura lieu le samedi 15 octobre 2016 en Corse et sera organisée avec l'aide de nos amis François et Anne-Sophie Lamaurié. Réservez quelques jours pour profiter de cette destination merveilleuse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

**Nouveau Conseil d'Administration :**

**Bruno Buttin**, Président

**Jean-Luc Perrin**, Secrétaire Générale

**Vincent Travers**, Vice-Président, Responsable GEM humanitaire

**Bruno Chapuis**, Trésorier

**Anne-Chantal Guyot**, Trésorière Adjointe

**Michel Tailhades**, Directeur médical

**Vincent Pirritano**, Responsable des constructions

**Jocelyne Mathieux**, Responsable des parrainages chirurgicaux

**Françoise Deyris**, Responsable informatique et Internet

**Hélène Cozzi**, Responsable des parrainages étudiants

**Françoise Buttin-Pierssens**, Responsable des adhésions



*Au restaurant Suan Thai*



*La place des Vosges vue de la maison Victor Hugo*



*Une AG bien studieuse*